



Paris, le 21 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3^e édition du baromètre santé-social : L'AMF et la Mutualité Française alertent sur la persistance des inégalités sociales et territoriales et appellent à un engagement collectif.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et la Mutualité Française dévoilent la 3^{ème} édition du baromètre santé-social, enrichie d'un nouvel indicateur sur « la santé mentale ». Deux ans après la précédente édition, le bilan est sans appel : les indicateurs clés stagnent ou régressent, révélant un ancrage des fragilités sociales et sanitaires, ainsi que des disparités toujours plus importantes entre les territoires. Bien que le baromètre montre l'efficacité d'une coopération étroite entre les élus et les acteurs mutualistes, cela n'exclut pas la nécessité d'une action publique plus ambitieuse et adaptée aux réalités locales.

Avec cette troisième édition du baromètre santé-social, l'AMF et la Mutualité Française souhaitent éclairer le débat public sur les enjeux sociaux et sanitaires majeurs qui préoccupent les citoyens. Le baromètre s'articule autour de deux axes : d'une part, la santé, avec l'accès aux soins, la santé environnementale et la santé mentale, la nouveauté de l'édition 2025 du baromètre, et d'autre part, le champ social, englobant la petite enfance, la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Le baromètre permet de suivre l'évolution des grands indicateurs du bien-être collectif mais surtout d'objectiver les disparités départementales.

Les résultats de cette troisième édition témoignent d'une situation générale qui ne s'améliore pas, stagne voire se dégrade pour certains domaines visés par le baromètre.

Accès aux soins : l'urgence de renforcer la proximité

La santé, et plus spécifiquement l'accès à une offre de soins en proximité, accessible financièrement, reste un sujet de préoccupation majeure des citoyens. En 2025, près de deux tiers (65 %) des Français ont renoncé à des soins, une proportion en hausse de trois points par rapport à 2024¹. Différents facteurs expliquent cette tendance, parmi lesquels les difficultés financières, les délais d'attente trop longs, l'éloignement des structures médicales.

L'offre de soins médicaux pâtit d'une démographie médicale en peine et inégalement répartie. 100 019 médecins généralistes exercent en France². Certains départements, comme l'Essonne ou la Seine-Saint-Denis, disposent de moins de 100 médecins pour 100 000 habitants, bien en dessous de la moyenne nationale (146), contrairement aux Hautes-Alpes (288) ou à Paris (240).

Aujourd'hui, 87 % des Français vivent dans des territoires qualifiés de « déserts médicaux »³, et six millions n'ont pas de médecin traitant, soit près de 10 % de la population, dont environ 400 000 patients en affection de longue durée.

Le baromètre indique toutefois une stabilité de la permanence des soins avec un taux de volontariat des médecins généralistes à 39 %⁴. Celui-ci a toutefois été réduit de moitié depuis 2012 (73 %)⁵.

Environnement : un enjeu de santé majeur

En 2025, 72 % des Français s'inquiètent de l'effet des facteurs liés à l'environnement sur leur santé (+6 points en un an)⁶. La qualité des aliments, les pesticides, le changement climatique, la qualité de l'eau du robinet et la pollution des sols sont les cinq premiers facteurs d'inquiétude des Français pour leur santé⁷.

Le baromètre enregistre une dégradation préoccupante de la qualité environnementale. La pollution de l'air aux particules fines cause chaque année 40 000 décès, soit 7 % de la mortalité nationale, avec un coût social estimé à 12,9 milliards d'euros. La qualité de l'eau recule également : en 2023, 74,7 % de la population a eu accès à une eau respectant en permanence les limites de qualité pour les pesticides⁸, soit 5,5 millions de personnes de moins qu'en 2021.

L'étude met aussi en évidence une superposition des inégalités sociales et environnementales : les communes les plus pauvres comme les plus aisées peuvent être surexposées, mais pour des raisons différentes comme la proximité du trafic routier en milieu urbain ou l'usage agricole intensif en milieu rural. Ces constats appellent à construire des politiques et des actions de prévention des risques différencierées,

Santé mentale : grande cause nationale en manque de moyens

Les enjeux de santé mentale sont en progression constante depuis la crise sanitaire de 2020. Ainsi, 20 % de la population est touchée par des troubles psychiques chaque année⁹ soit 13 millions de personnes. Ces troubles représentent par ailleurs la première cause d'arrêts maladie de longue durée.

Les jeunes générations sont particulièrement touchées. En effet, 1 jeune sur 4 présente des signes de dépression en 2025, soit une moyenne nationale de 25 % des jeunes de 15-29 ans, avec des taux qui atteignent 39 % en outre-mer.

Or le nombre insuffisant de psychiatres ne permet pas de répondre aux besoins de la population. 7 % des lits de psychiatrie restent fermés faute de personnel¹⁰ et près de 40 % des établissements publics manquent de psychiatres. À cela s'ajoutent l'inégale répartition des psychiatres sur le territoire, la baisse d'attractivité du métier et le vieillissement des praticiens. La formation et le partage de certaines missions avec d'autres professionnels de santé comme les psychologues ou les infirmiers peuvent combler ces carences.

La cohésion sociale à l'épreuve

Sur le terrain social, la situation n'est guère plus encourageante. L'offre d'accueil des jeunes enfants reste bloquée à 60,3 places pour 100 enfants de moins de trois ans. Les établissements souffrent d'une pénurie chronique : 6 100 postes équivalent temps plein sont vacants depuis plus de trois mois, soit 4 % du personnel, et jusqu'à 8 % en comptant l'absentéisme.

Pour les aînés, la pression s'accroît et peut conduire à des difficultés grandissantes d'accès à l'accompagnement. Sur 7 500 Ehpad, un quart sont privés à but lucratif. Les cinq plus grands groupes concentrent 56 % de ces établissements et pratiquent les tarifs les plus élevés. Soucieux de veiller à l'accessibilité financière des établissements, les mutuelles et le bloc communal plaident pour une forme d'équilibre dans le développement de l'offre. Concernant les personnes en situation de handicap, le taux d'équipement en établissements les prenant en charge s'élève à 8,4 places pour 1 000 adultes fin 2023. Depuis 2004, le nombre de places a plus que doublé, mais des disparités territoriales subsistent.

Ce baromètre confirme l'ampleur des défis sociaux et sanitaires qui fragilisent notre pays. Mais il rappelle aussi que la réponse ne peut être fragmentée : elle doit s'inscrire dans une stratégie nationale, articulée avec les dynamiques locales. L'AMF et la Mutualité Française réaffirment leur rôle de partenaires incontournables pour construire des solutions adaptées aux territoires, en mobilisant les élus, les professionnels de santé et les assurés sociaux et leurs bénéficiaires, premiers concernés par les orientations politiques en matière de santé et de protection sociale.

Cette ambition suppose une action publique plus intégrée, des financements pérennes et une gouvernance partagée. Parce que la santé et la solidarité sont des biens communs, il est temps de transformer l'alerte en engagement collectif.

Cette troisième édition du baromètre valorise des solutions opérationnelles déployées sur le terrain par le bloc communal et les mutuelles.

À propos de la Mutualité Française

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Éric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidialement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire. Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

À propos de l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF)

Crée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), est aux côtés de plus de 34 000 maires et présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'État pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements. Les services de l'AMF exercent un suivi et une analyse de l'actualité législative et réglementaire. Ils effectuent un travail d'expertise permettant de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents d'intercommunalité.

Contacts presse

Mutualité Française

Carole Charlier
07 60 73 55 69
carole.charlier@mutualite.fr

AMF

Clara Meyer
06 12 43 10 60
clara.meyer@amf.asso.fr